

Fichier 1 B 46

Le communiqué de l'Académie des Sciences (29 septembre20)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 septembre 2026

Le déclassement scientifique de la France : un appel à un sursaut

<https://www.academie-sciences.fr/sites/default/files/2026-10/CP%20d%C3%A9classement%20scientifique%20de%20la%20France.pdf>

« Une étude publiée en août 2026 par l'Observatoire des sciences et des techniques (OST) confirme le repli continu de la recherche française dans les classements internationaux fondés sur les publications et citations scientifiques. Tous les indicateurs, quantitatifs comme qualitatifs, se dégradent : le déclassement est général, à l'image du recul des bourses du Conseil européen de la recherche (ERC) rapportées à la population. Depuis 2010, la France a perdu plus de 60 % de son influence scientifique, glissant du 6^e au 13^e rang mondial.

L'effort national de recherche et développement, partagé entre le secteur public et la Recherche & Développement (R&D) privée, plafonne à 2,1 % du Produit Intérieur Brut (PIB), dont 0,7 % pour le secteur public et 1,4 % pour le privé. Ce budget stagne depuis 1998, bien en deçà de la cible de 3 % fixée lors du Conseil européen de Lisbonne en 2000, un seuil pourtant déjà franchi par onze pays de l'Union européenne.

La France conserve pourtant les atouts d'une grande puissance scientifique : chercheurs de premier plan, infrastructures de référence, grands groupes internationaux et écosystème

dynamique de startups. Enrayer ce déclin exige d'abord un investissement budgétaire à la hauteur de nos voisins. Si la finalité de la recherche est d'élargir les connaissances, elle est aussi sociétale : améliorer la santé, conduire la transition écologique et énergétique, sécuriser notre alimentation et notre souveraineté, créer des emplois durables. Une nation qui laisse décliner sa recherche renonce à maîtriser son avenir et à offrir du progrès à ses citoyens — le progrès entendu comme l'élévation concrète des conditions de vie et des savoirs.

Sans cet effort crucial, accompagné de mesures de simplifications administratives, et de clarification de la gouvernance et du paysage institutionnel, la France ne pourra pas faire face aux nombreux défis qu'elle doit affronter, ni restaurer la dynamique de long terme indispensable à sa souveraineté économique, et à son attractivité. Les Académies des sciences, des technologies, de médecine, d'agriculture, de pharmacie, le Collège des sociétés savantes, et la fédération Biogée rappellent que la clé principale de ce redressement reste financière. »